

Rapport financier, Exercice 2021

Pour l'exercice 2021, notre association a fonctionné avec un **budget de 455 856 €**, en nette **augmentation d'environ 40 000 euros** par rapport à celui de 2020, soit une augmentation budgétaire de presque 10%. Certes l'année 2020 avait été notamment marquée par une réduction d'activité largement due aux périodes de confinement, mais pour autant cette augmentation apparaissant au compte de résultat 2021 traduit essentiellement une **montée en charge de la masse salariale** : celle-ci est passée de 295 000 euros en 2020 à 332 000 euros en 2021.

Concrètement, afin de mieux remplir nos missions autour du développement local, du soutien à la famille/parentalité et des pratiques alimentaires durables, nous avons fait le choix d'un **investissement dans le personnel de l'association** (et de sa montée en compétence). De façon notable nous avons ainsi procédé à une embauche sur un poste de conseillère numérique, et renforcé l'action de nos personnels dans le cadre du LAEP, du projet MIAM (action soutenue par une subvention européenne du Programme Leader autour de l'alimentation et du développement durable), du CLAS¹ (avec l'entrée en contrat d'apprentissage pour son animatrice).

Ces choix financiers, soutenus par nos partenaires institutionnels, viennent renforcer l'action de nos équipes de professionnels, constituée de **20 salariés, soit 10 ½ Equivalents Temps Plein**. A cet égard, il est important de noter également le fort investissement de nos bénévoles en soutien à nos salariés, valorisé selon nos calculs à hauteur de 28 000 euros en 2021 ; en augmentation notable de 8 000 euros par rapport à 2020, année de baisse d'activité due aux restrictions sanitaires.

Cette politique a été soutenue en termes de produits d'exploitation par une augmentation, tous partenaires financiers confondus, des **subventions à hauteur d'environ 360 000 euros**, auxquelles il faut associer un soutien d'Uniformation, OPCO² qui finance en partie un contrat d'apprentissage. Outre l'Etat (13 000 euros), le Département de l'Isère (23 000 euros), l'Union Européenne à travers le FEDER³ (12 000 euros), notons que **la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère et la Communauté de Communes du Massif du Vercors restent nos principaux partenaires et financeurs publics**, à hauteur de 103 000 euros pour la première, et 196 000 euros pour la seconde, subvention à laquelle nous ne manquons jamais d'associer la subvention en nature de 18 000 euros que constituent les charges de chauffage et de ménage de nos locaux, qu'assure la CCMV.

Il faut souligner ici que ce soutien central de notre Communauté de Commune conforte notre **engagement dans le développement de notre territoire** autour de l'enfance et de la jeunesse (Contrat Enfance Jeunesse), des loisirs et de la culture, mais qu'il oblige aussi notre association, son Conseil d'Administration, ses salariés et bénévoles à se monter attentifs aux choix politiques et administratifs des élus communautaires. Par ailleurs, le conventionnement de 3 ans passé avec la

1 CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Dispositif soutenu par la CAF de l'Isère

2 OPCO : OPérateur de COmpétence, organisme agréé par l'État chargé d'accompagner la formation professionnelle.

3 FEDER : Fond Européen de DEveloppement Régional.

CAF de l'Isère nous permet de poursuivre notre projet d'Animation Collective Famille, irréalisable sans son soutien financier.

Notre **autofinancement (activités essentiellement), soit 64 000 euros**, a de nouveau été affecté au cours de l'exercice par les suites de la pandémie du Covid19, qui s'est poursuivie en 2021. Soit une baisse d'activité de 10 000 euros, qui reste compensée par la fidélité de nos 524 adhérents. Ceux-ci ont cotisé en 2021 de façon stable, à hauteur de 9 000 euros, et ont surtout soutenu l'association en lui faisant don du remboursement des activités non effectuées (du fait des restrictions sanitaires), soit un total d'environ 8 000 euros, dont il faut les remercier ici grandement. Par ailleurs nos charges d'exploitation restent stables, hormis une augmentation de la dotation aux amortissements liée à l'investissement récent en matériels techniques et numériques.

Au cours de l'exercice 2021, les produits d'exploitation ont donc généré **445 645 €** de recettes ; quand nos charges d'exploitation se sont élevées à **455 856 €** ; laissant apparaître au final un **déficit de 1 211€**. Cette perte sur l'exercice reste modérée au regard de notre budget global (soit 0.002 % de notre activité d'exploitation). D'ailleurs, la situation très favorable de nos fonds propres (74 000 €) renforcés par les résultats positifs des exercices précédents, mais aussi la bonne santé de nos éléments de **trésorerie en fin d'exercice (113 000 €)**, nous permet d'absorber sans grande peine ce déficit.

En revanche, même s'il est modéré et conjoncturel (lié aux derniers effets de la pandémie sur notre activité et à la hausse du coût de la vie en 2021), ce déficit doit avant tout être perçu comme un signal de possibles turbulences à venir sur la conjoncture économique de notre société : la forte remontée actuelle de l'inflation, la revalorisation des salaires dans la convention collective dont dépendent nos salariés, la hausse des coûts de l'énergie nous incitent à nous montrer très vigilants quant à la maîtrise de nos charges d'exploitation pour les exercices à venir. Et donc à **rester attentifs à évaluer nos équilibres budgétaires** au plus près des réalités financières, de l'engagement de nos partenaires et de nos propres choix associatifs.

En effet, malgré le renforcement de ses fonds propres, l'augmentation régulière de son volume d'activité et la confiance que lui accordent nos partenaires publics, l'association n'a pas encore une trésorerie à la hauteur de l'**irrégularité constatée dans ses recettes**, notamment du fait des décalages dans le versement des subventions, ce qui est souvent le cas au printemps. Cet état de fait, lot de tout le secteur associatif, nous oblige, pour remplir nos engagements salariaux plus particulièrement, à jongler avec les découverts bancaires ou, plus gravement, à contracter des emprunts auprès de notre organisme bancaire, ce qui n'est pas sans peser sur nos fonds propres et handicaper en partie notre budget de fonctionnement.

En conclusion, notre association doit donc poursuivre et pratiquer une gestion précise et rigoureuse de son budget et d'anticiper, dans une conjoncture aujourd'hui extrêmement volatile, ses ressources financières autant que ses dépenses de fonctionnement afin de mener à bien ses engagements et les projets construits avec ses partenaires publics et associatifs.

Jean-Marc GARNIER

Co-Président, responsable du suivi budgétaire et des ressources financières